

Echo du Conseil municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 22 février 2011 et a traité les points suivants :

Compte administratif 2010 : Le détail des sections d'investissement et de fonctionnement du compte administratif 2010 provisoire a été distribué aux conseillers. Une analyse de l'évolution des recettes et des dépenses sur les dix dernières années a été remis aux conseillers municipaux. Le compte administratif 2010 sera étudié et voté lors du prochain Conseil Municipal, fin mars 2011, avec la réalisation et le vote du budget 2011.

Révision du POS : Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour la révision du Plan d'Occupation des Sols pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Règles d'utilisation de la salle des fêtes : Robert Pinet a mis au débat des propositions sur la gestion de la salle des fêtes. Le règlement de la salle polyvalente sera mis à jour en s'inspirant des documents similaires des communes voisines. Le Conseil Municipal a décidé de mettre gratuitement (location et dépenses d'électricité) ce lieu à disposition des associations communales. La location de la salle des fêtes aux habitants de la commune s'élèverait à 150,00€ à laquelle s'ajouterait la consommation d'électricité. En ce qui concerne, la location aux associations et particuliers extérieurs à la commune, elle serait de 300€ majorée des charges d'électricité. Dans tous les cas, une caution de 500€ serait demandée. Malgré tout, la salle des fêtes reste gratuite pour toutes les réunions et assemblées générales à but non lucratif.

Convention SPA : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de renouveler la convention avec la SPA pour la capture et la mise en fourrière des animaux, notamment des chiens divagants et dangereux.

Conventions avec des associations intercommunales : Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer des conventions avec l'ensemble des structures intercommunales (ASA Sud Grésivaudan, Association de la cantine, ...)

SICTOM : Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les quatre emplacements où seront installés durant l'année 2011 les bacs et les « Molock » servant à trier nos déchets. Ces points poubelles seront répartis sur les quartiers du Village, des Gonots, des Carrets et des Betters. Le Conseil a délibéré favorablement pour l'acquisition d'une parcelle de terrain de 747 m² au hameau « Les Carrets » appartenant à Jean-Luc Farconnet.

Travaux d'accessibilité : Un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées a été effectué sur notre commune en 2009. Ce travail confié à un cabinet d'étude spécialisé était piloté et financé par la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin. Cette démarche s'inscrit dans l'obligation de rendre un maximum de lieux publics accessibles aux handicapés avant 2015. Le Conseil Municipal a décidé d'étudier la réalisation d'une rampe dans la cour de l'école ancienne d'en bas pour permettre un accès facilité aux différentes salles. Un éclairage dans l'escalier extérieur est aussi prévu.

Travaux de voirie 2011 : La commission voirie se réunira prochainement pour parcourir la commune et inventorier les travaux à effectuer cette année. Le Conseil Municipal a délibéré unanimement pour déposer une demande de financement au Conseil Général pour les travaux de voirie.

Divers : Le club de l'AFR de Chatte dont neuf jeunes sont chavanais a proposé de venir faire un stage de petits travaux sur la commune de St Bonnet de Chavagne durant les vacances d'avril. Le Conseil Municipal a donné son accord.

L'emploi d'un contrat aidé CAE-CUI d'une durée maximale de 24 mois pour aider à l'école dans les classes de maternelle sera étudié.

L'organisation des bureaux de vote des 20 et 27 mars 2011 pour les élections cantonales a été effectuée.